



***EXTRAIT DU
RAPPORT - PARTIE 2
« Profil des familles en IEF 2020-2021 »***

Version du 14 mars 2021

*Sondage réalisé par le collectif FéLiCIA
entre le 13 et 30 novembre 2020
auprès des foyers ayant des enfants déclarés en IEF
sur l'année 2020-2021 et hors CNED réglementé.*

Avec le soutien des associations



**Enfance
Libre**





Introduction

Contexte et motivations

Depuis le 2 octobre et l'annonce du président Macron de « *sa décision* » d'interdire l'Instruction En Famille (IEF) « *dès la rentrée 2021 sauf raison médicale* », une multitude de mensonges et d'amalgames ont été relayés par les membres du Gouvernement sur l'IEF, les familles et les enfants qui usent du libre choix d'instruction. Dans toute la France, **ces familles, dont les enfants sont contrôlés et intégrés dans la société, se sont mobilisées pour démentir ces propos fallacieux en faisant connaître leur mode de vie respectueux des valeurs républicaines.**

Au moment du lancement du sondage, familles, associations, journalistes, parlementaires, etc., **personne n'arrivait à obtenir des chiffres de référence de la part du Gouvernement sur ses accusations de radicalisation des enfants en instruction en famille.** Au contraire, les informations officielles relevaient que : « *Les cas d'enfants exposés à un risque de radicalisation et repérés à l'occasion du contrôle de l'instruction au domicile familial sont exceptionnels.* ». Aucune donnée scientifique ne permet pour l'heure d'accréditer la thèse associant spécifiquement ces phénomènes aux familles instruisant à domicile. Encore aujourd'hui, le Gouvernement ne donne toujours pas ses sources ni la méthodologie utilisée pour justifier de ses « estimations » sur les risques de radicalisation des enfants et les motivations « séparatistes » dans les foyers instruisant en famille.

Cependant, l'instruction en famille représentant 0,5% des enfants soumis à l'instruction obligatoire, peu d'études⁽¹⁾ sont menées autour de ce **mode de vie qui malheureusement reste méconnu en France.**

Un questionnaire a donc été transmis aux familles avec le soutien des associations qui défendent l'IEF **entre le 13 et le 30 novembre** afin de faire ressortir un portrait réaliste des familles qui ont déclaré l'instruction en famille à la rentrée 2020-2021.

Pour relever plus précisément et de manière pertinente **les motivations des parents**, le collectif Félicia a réalisé son sondage en **collaboration avec la chercheuse Christine Brabant, Ph. D.**, de l'Université de Montréal, spécialiste de l'instruction en famille.

L'intention de ce sondage est de réaliser un portrait de ces familles et de ces enfants afin de mettre en lumière la réalité inhérente à ce choix d'instruction en France.

Félicia, qui sommes-nous ?

Félicia est un collectif qui tend à devenir une association loi 1901. Elle a pour objet de **défendre, de garantir et de promouvoir le droit à la liberté d'instruction.** Elle a pour vocation de fédérer les associations et les familles qui, par leurs actions ou leur objet statutaire, sont impactées par les questions relatives à la liberté de choix d'instruction (écoles hors contrat, associations IEF, associations de défense, parents inquiets pour leur liberté de choix, toute association promouvant ou accompagnant des apprentissages libres et/ou alternatifs...) Félicia est laïque, apartisan, asyndicale et humaniste. Nous représentons plusieurs associations et plus de 4 400 familles.

(1) Nous pouvons notamment citer celle de P. Bongrand et D. Glasmann « [Instruction\(s\) en famille. Explorations sociologiques d'un phénomène émergent](#) » (2018).



Présentation du sondage

Ce sondage s'est adressé aux foyers dont au moins l'un des enfants d'âge scolaire (de 3 à 16 ans) pratique l'IEF pendant l'année scolaire 2020-2021 en France, hors CNED réglementé. Seul un parent par foyer devait y répondre. Chaque foyer ne devait y répondre qu'une seule fois. Un(e) enseignant(e) ou un(e) tuteur(trice) employé(e) par une famille ne pouvait pas remplir le sondage pour cette famille. La participation au sondage était libre et volontaire. L'analyse s'effectue sur les soumissions de **tous les participants ayant consentis à l'utilisation de leurs réponses dans le cadre de ce rapport** et d'une étude par Christine Brabant.

Il a été transmis aux foyers ciblés par le biais du réseau associatif de l'IEF vers tous les groupes, forums, pages internet, réseaux sociaux, médias liés à l'IEF et a également été relayé par les familles.

Le questionnaire était constitué de sept parties :

- Le profil de la famille (général, parent, enfants) - *(analyse dans le Rapport - Partie 1)*
- Les conditions d'instruction - *(analyse dans le Rapport - Partie 1)*
- Les raisons d'user du droit à l'Instruction En Famille - *(analyse dans le Rapport - Partie 1)*
- La socialisation des enfants - *(analyse dans le Rapport - Partie 1)*
- Les conditions actuelles des mesures de contrôle - *(analyse dans le Rapport - Partie 1)*
- La transmission des valeurs républicaines - *(analyse dans le Rapport - Partie 2)*
- L'impact sur les familles - *(analyse dans le Rapport - Partie 2)*

Intérêt scientifique et légitimité

Afin d'aller plus loin et d'être réellement pertinents, nous avons sollicité les **conseils de Christine Brabant, professeure agrégée à l'Université de Montréal et spécialiste de l'instruction en famille**. Elle nous a fourni un soutien méthodologique, un accompagnement dans l'élaboration du questionnaire et dans le traitement des données, à titre bénévole et dans le respect des principes déontologiques et éthiques en usage à l'université.

Afin de cadrer précisément les motivations des familles les conduisant à faire ce choix, elle nous a également permis d'adapter directement les questions sur les raisons de l'instruction en famille, à partir de son questionnaire « Les raisons du choix des parents » (BRABANT, C. - 2004) extrait de son mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke : L'éducation à domicile au Québec : les raisons du choix des parents et les principales caractéristiques socio-démographiques des familles. <https://drive.google.com/open?id=1VaCzDMaATBX5RJmwhra7tvNfx-9NQFMJ>.

Participation

Avec une participation atteignant **3 654 foyers pour un total de 6 294 enfants déclarés et instruits en famille, hors CNED réglementé**, notre échantillon permet de justifier une représentativité tangible de la population déclarée en IEF et pointée par le Gouvernement. (Référence CheckMarket : [calcul d'échantillon](#)).

Ce rapport est la seconde partie d'un ensemble de deux. La première partie dressait un portrait général des familles. **Cette deuxième section complète les données générales et se penche plus en détail sur les profils plus particuliers.**



Portraits selon la situation géographique

Foyers vivant en zone « défavorisée » : exemple de l'académie de Créteil

SOMMAIRE

Présentation	5
Profil général des familles	5
Profil général des parents	6
Général.....	6
Zoom sur les parents-institutrices.....	7
Profil général des enfants	8
Répartition par cycle et sexe.....	9
Consentement.....	10
Socialisation et citoyenneté.....	10
L'instruction	12
Instruction.....	12
Raisons (selon C. Brabant 2004).....	12
Classement des 10 motivations principales.....	14
Raisons principales : le bien-être des enfants et de la famille.....	14
Contexte délétère à l'école.....	15
Contexte sanitaire important.....	15
Les raisons religieuses marginales.....	16
Familles ayant commencé l'IEF en 2020-2021.....	16
Transmissions des valeurs de la République.....	17
Enquêtes mairie et contrôles pédagogiques	18
Enquêtes de la mairie.....	18
Contrôles pédagogiques.....	19
Témoignages des familles dépendant de l'académie de Créteil	22
Zoom sur les familles pratiquantes dans l'académie de Créteil	23
Conclusion sur les familles dépendant de l'académie de Créteil	26



Foyers vivant en zone « défavorisée » : exemple de l'académie de Créteil

Présentation

L'académie de Créteil regroupe les services départementaux de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Dans notre sondage, **4,7 % des répondants sont sous le pilotage de cette académie. Sur l'ensemble des enfants scolarisés de l'académie de Créteil, soit 758 768 élèves, le ratio des enfants en IEF représente 0,29 %** (ratio calculé à partir des chiffres officiels de l'académie de Créteil et extrapolation des résultats du sondage).

Pour certains détracteurs, la zone géographique de Créteil abriterait des foyers de radicalisation dans quelques familles IEF. Mais ils ne fournissent aucune donnée probante et factuelle à l'appui de leurs dires.

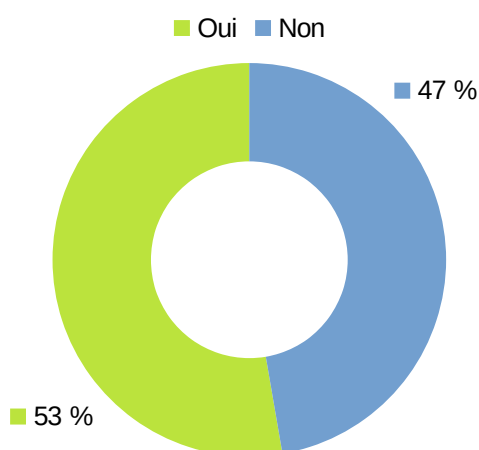
Le portrait suivant va permettre d'observer et de mieux connaître la réalité des familles en IEF vivant dans cette zone géographique particulière.

Profil général des familles

53 % des familles se sont rapprochées d'associations nationales ou locales, principalement UNIE (54,55 %) et LED'A (45,45 %) puis FÉLiCIA (20,45 %), LAIA (12,5 %) et des groupes locaux (12,5 %).

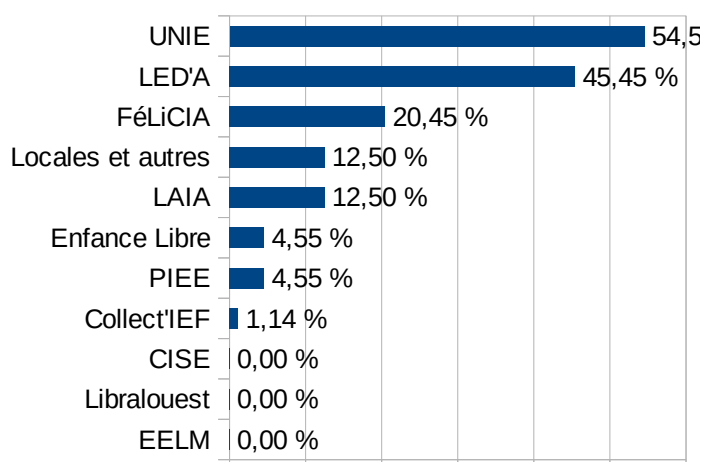
Adhésion aux associations

Académie de Créteil



Répartition dans les associations

Académie de Créteil

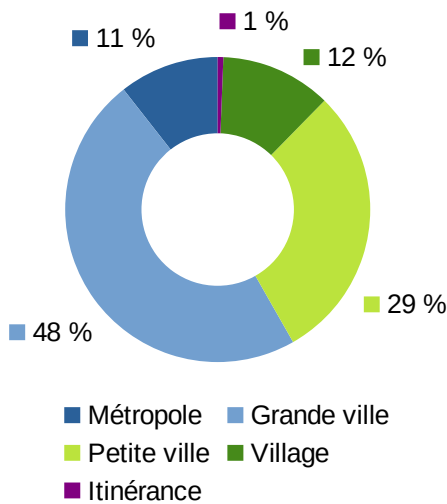


Les foyers ayant répondu et vivant dans l'académie de Créteil sont **principalement résidents de grandes (48 %) ou petites villes (29 %)**. Ce sont, dans la grande majorité (88 %), des **familles nucléaires**. Ces foyers ont un quotient familial CAF **inférieur à 1 000 pour 47 %** d'entre eux.



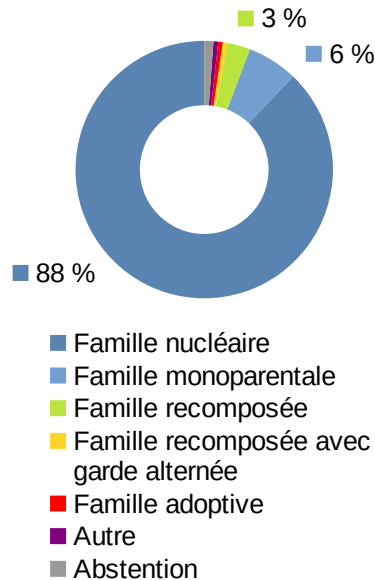
Environnement de vie du foyer

Académie de Créteil



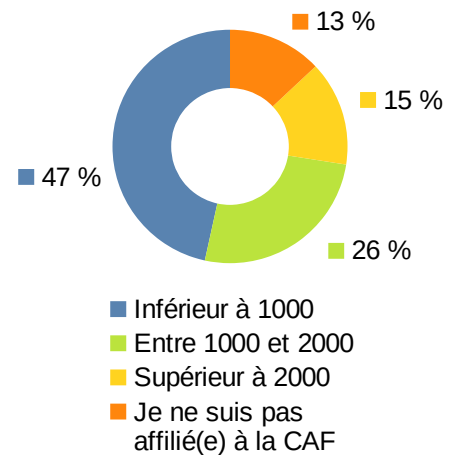
Structure de la famille

Académie de Créteil



Quotient familial des foyers

Académie de Créteil



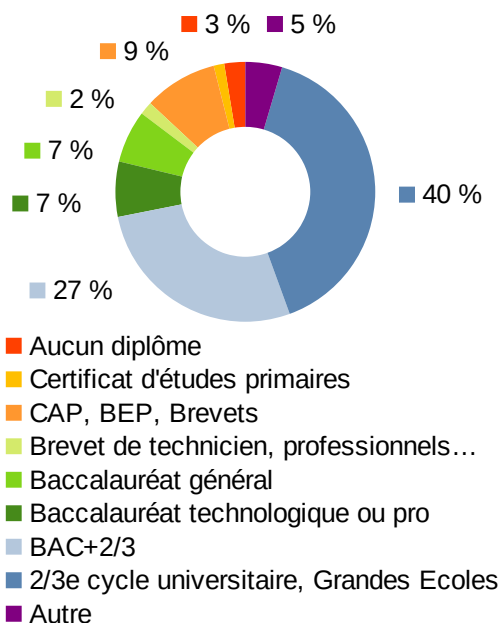
Profil général des parents

Général

Les parents ont une moyenne d'âge de 38,5 ans pour les femmes et de 41 ans pour les hommes. Ils ont suivi leur scolarité obligatoire à **73 % en école publique et à 16 % en école privée sous contrat**. Puis, ils sont, pour 67 % d'entre eux, sortis diplômés des cursus universitaires (40 % en 2/3^e cycles ou Grandes Ecoles et 27 % en Bac +2/3).

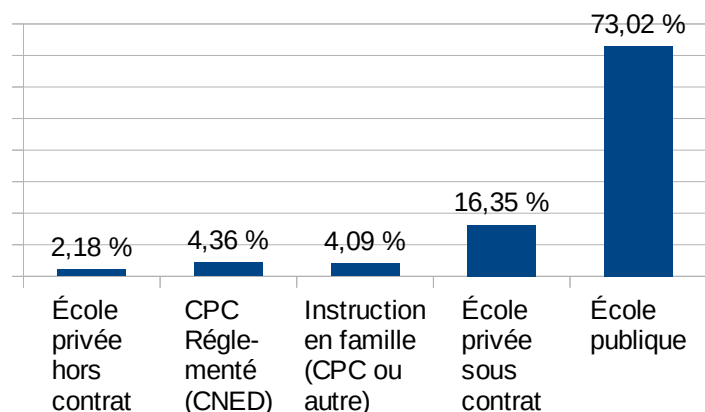
Niveau de diplôme des parents

Académie de Créteil



Type d'instruction reçue par les parents pendant leur cursus obligatoire (6-16 ans)

Académie de Créteil

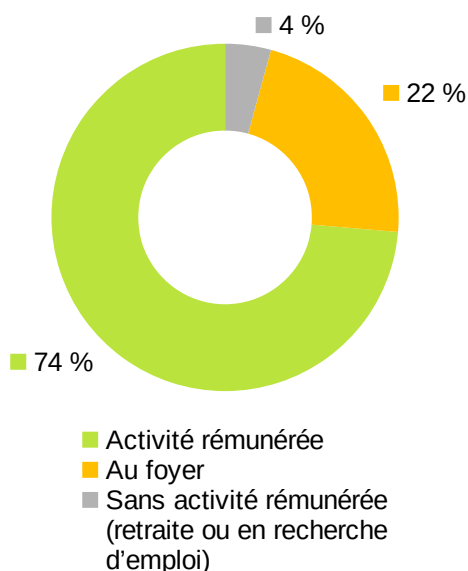




Les parents sont au foyer à 22 % et **actifs à 74 %**, principalement **à leur compte** (31,46 % artisans, entrepreneurs et professions libérales) et **cadres supérieurs** (25 %).

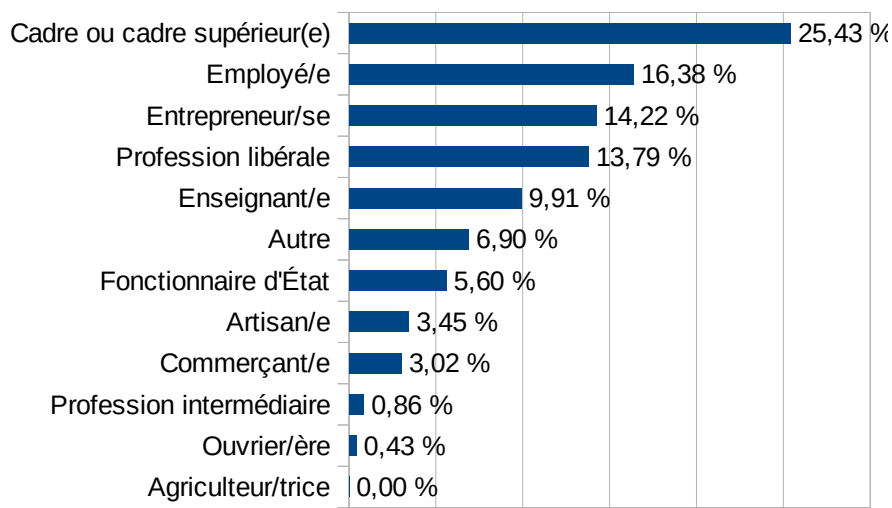
Occupation des parents

Académie de Créteil



Répartition des emplois pour les parents actifs

Académie de Créteil



Zoom sur les parents-institutrices

Le parent-institutrice est à 92 % une femme et s'occupe à 75 % jusqu'à l'entièreté de l'instruction. **Les hommes restent fortement impliqués** et prennent en charge principalement entre 10 et 25 % de l'instruction. Le modèle est donc le même que dans la globalité des familles instruisant en famille.

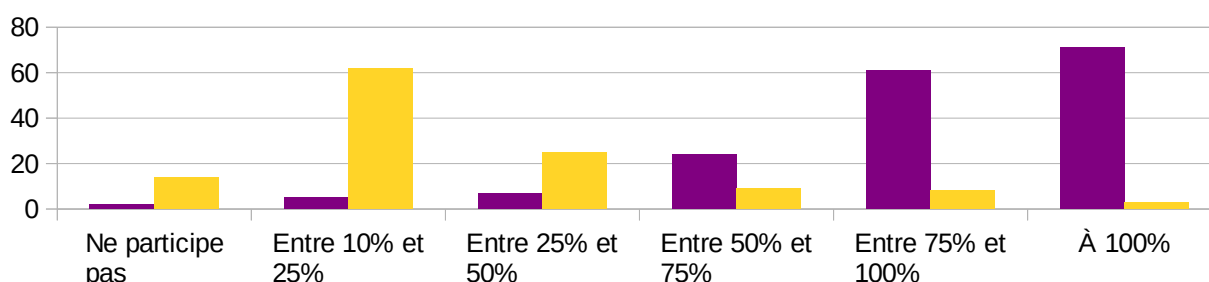
Note : les femmes étant majoritaires, nous utiliserons le terme « parents-institutrices » en incluant également les pères-instituteurs prenant en charge entre 75% et l'entièreté de l'instruction.

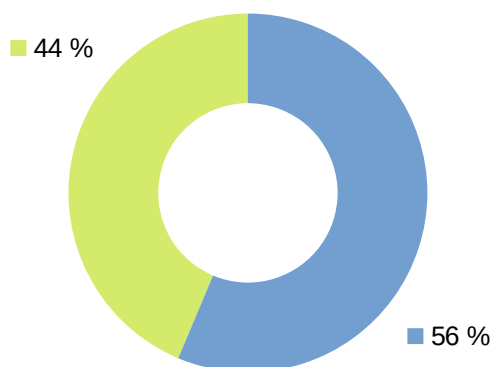
44 % des parents-institutrices ont une expérience dans le domaine de l'éducation (diplôme ou emploi).

Répartition de la charge d'instruction

Académie de Créteil

■ Femmes ■ Hommes





Expérience des parents-institutrices dans l'éducation

Académie de Créteil

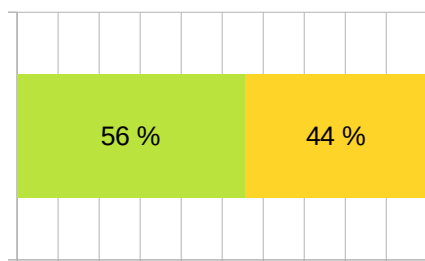
- Parent-institutrice diplômée ou ayant déjà exercé un emploi dans l'éducation (enseignement, éducation de l'enfant...)
- Parent-institutrice non diplômée ou n'ayant pas exercé un emploi dans l'éducation

Dans cette académie, **56 % des parents-institutrices ont une activité rémunérée**, principalement en tant que libérales (24 %), enseignantes (20 %) ou employées (20 %).

Activité du parent-institutrice

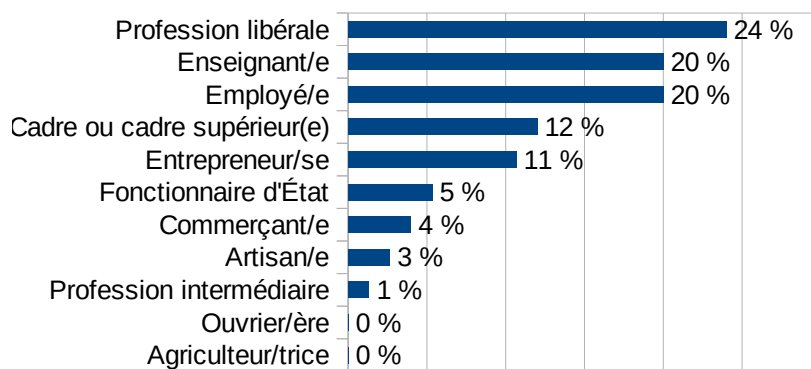
Académie de Créteil

- Avec une activité rémunérée
- Sans activité rémunérée



CSP des parents-institutrices ayant une activité rémunérée

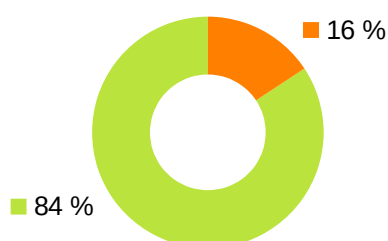
Académie de Créteil



Profil général des enfants

Sur l'ensemble des enfants scolarisés de l'académie de Créteil, soit 758 768 élèves, le ratio des enfants en IEF représente seulement **0,29 %**.

Dans les familles répondantes, la moyenne est de deux enfants par foyer. **Dans ces foyers, 84 % des enfants entre 3 et 16 ans sont en IEF et 16 % sont scolarisés.**



Répartition de l'instruction dans les foyers

Académie de Créteil

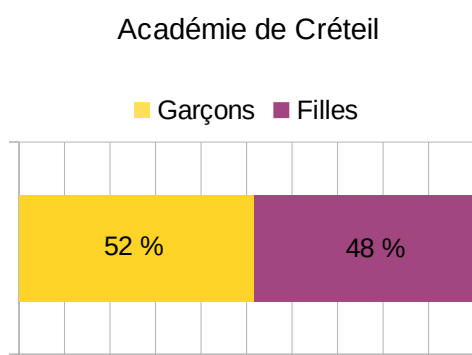
- Enfants en IEF
- Enfants scolarisés



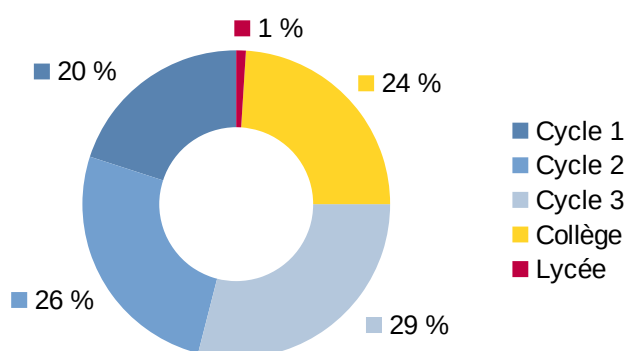
Répartition par cycle et sexe

Parmi les familles ayant répondu, il y a pratiquement **autant de garçons (52 %) que de filles (48 %)**. Les enfants sont à 75 % évalués sur les niveaux de cycles 1 à 3. Par rapport à la moyenne générale, il y a **plus de collégiens (24 % contre 13 %)**. De plus, **pour 30 % de ces enfants 2020-21 est la première année d'IEF** et on constate également que **68 % ont déjà été scolarisés**.

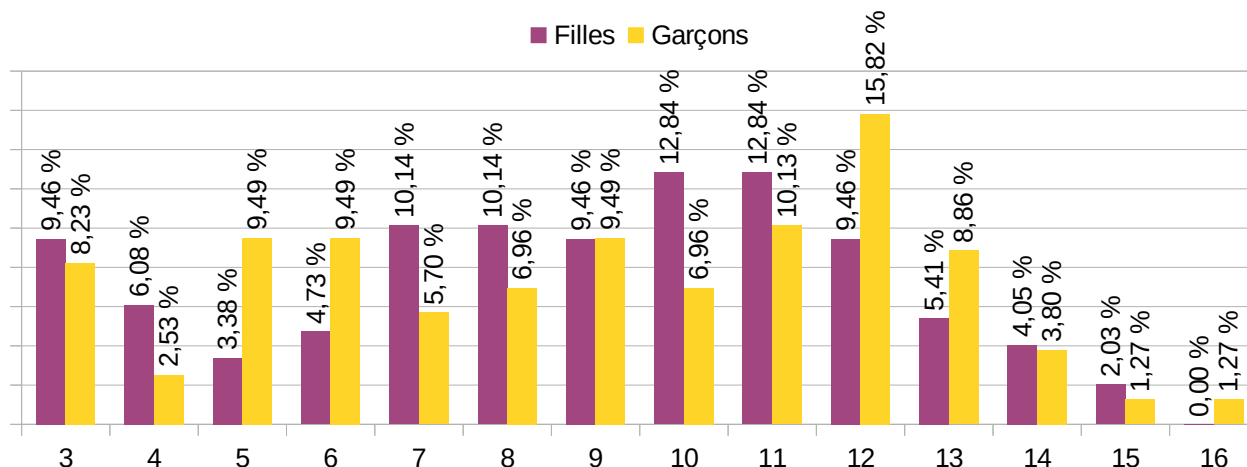
Répartition par genre des enfants



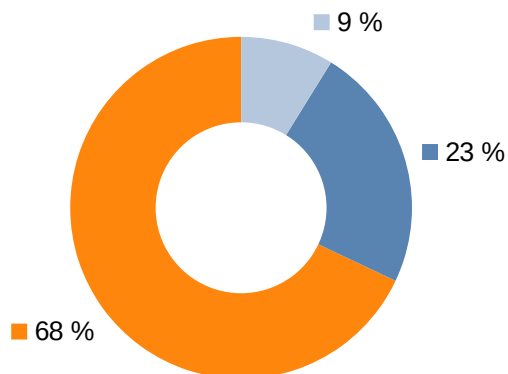
Répartition par cycle Académie de Créteil



Répartition par âge et par sexe Académie de Créteil



Proportion des enfants ayant déjà été scolarisés



Académie de Créteil

- Enfants ayant déjà été scolarisés
- Enfants en IEF depuis toujours
- Enfants ayant 3 ans pour la rentrée 2020

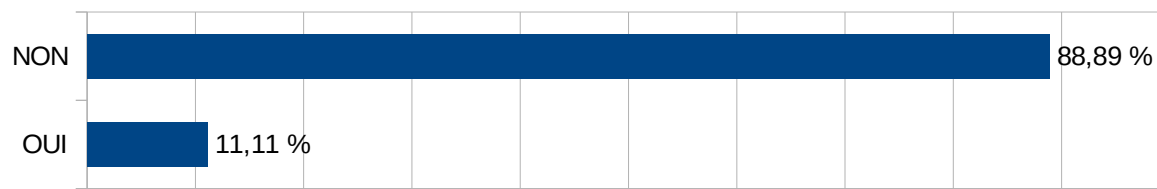


Consentement

89 % des enfants interrogés ne souhaitent pas une (re)scolarisation.

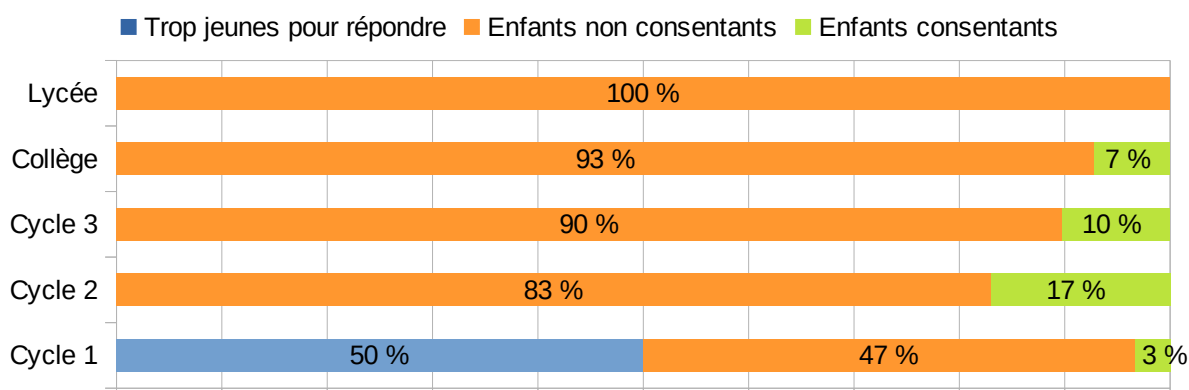
Consentement des enfants interrogés sur la (re)scolarisation

Académie de Créteil



Répartition par cycle des consentements à la (re)scolarisation

Académie de Créteil



Socialisation et citoyenneté

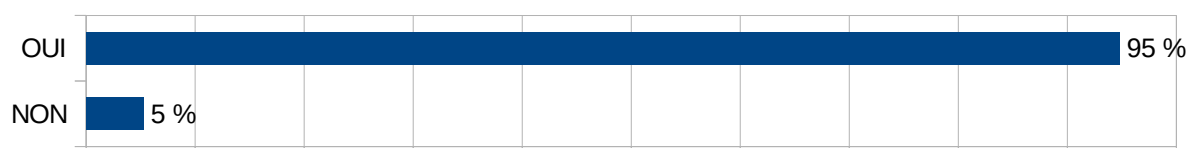
95 % des enfants ont des activités extra-familiales.

Les enfants ont en moyenne 3,5 activités par semaine. On observe que les **principales activités sont centrées sur les sorties en pleine nature** (76,7 %). Viennent ensuite les activités lors de rencontres informelles (65,7 %), la pratique de **sports collectifs** (55,8 %) et les **sorties culturelles** telles que musées, concerts, théâtre... (54,7 %).

Ces activités ont lieu **principalement dans le cadre d'associations** (69 %), auprès de leur famille élargie ou du voisinage (66 %) et dans les réseaux IEF (59 %).

Proportion des foyers dont les enfants ont des activités extra-familiales

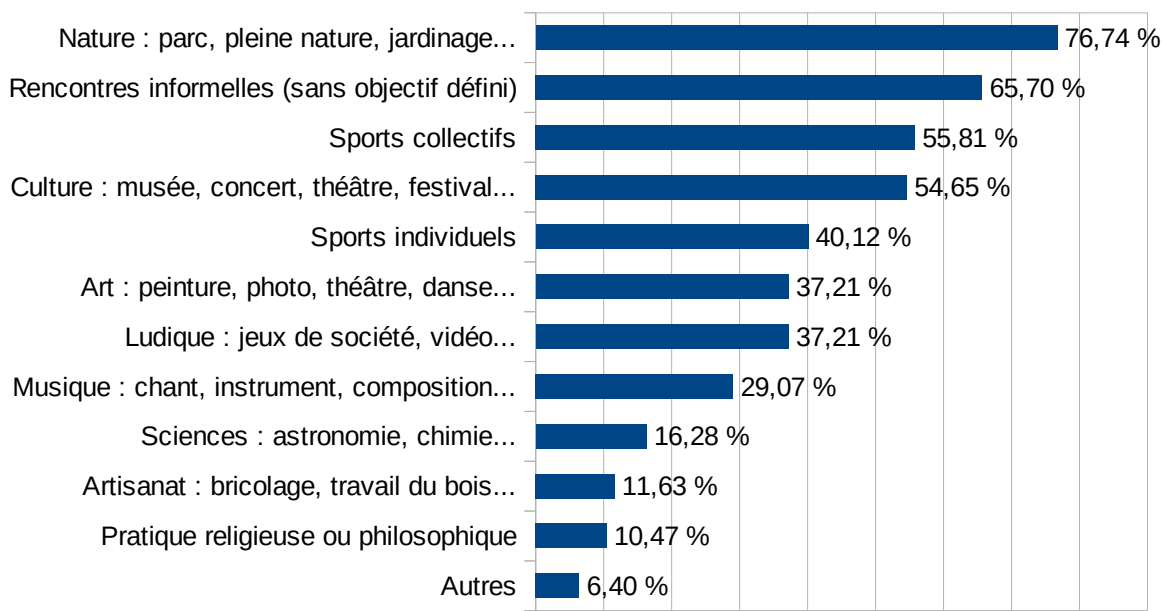
Académie de Créteil





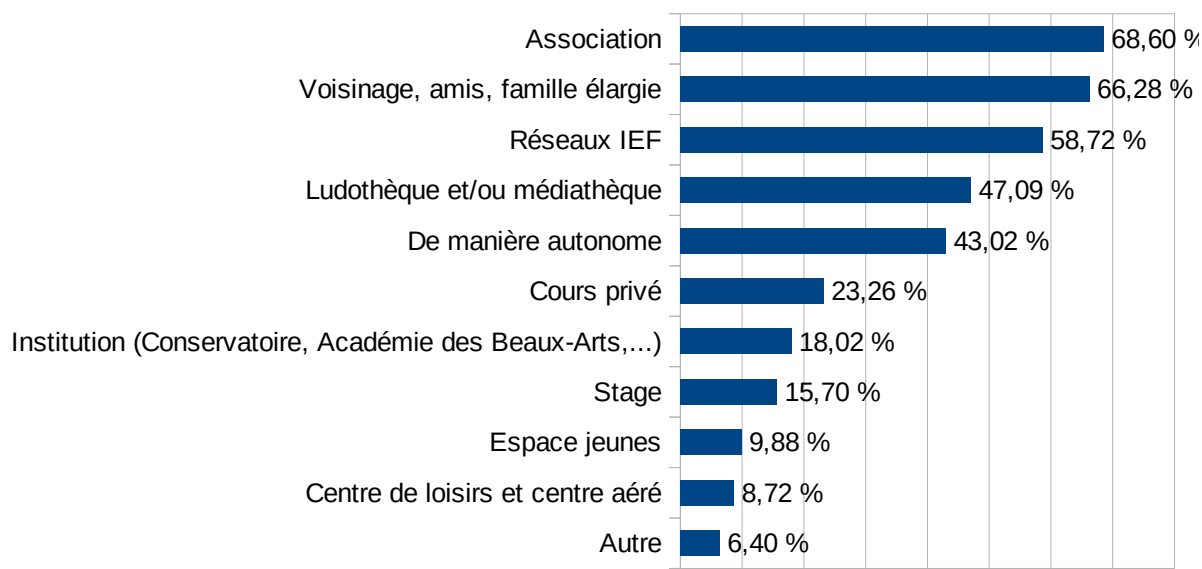
Type d'activités pratiquées par les enfants

Académie de Créteil



Cadre d'activités des enfants

Académie de Créteil





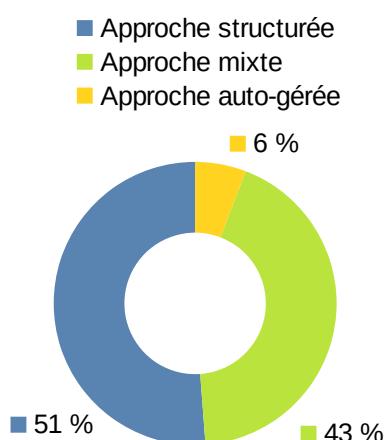
L'instruction

Instruction

Pour donner l'instruction à leurs enfants, les parents se positionnent **principalement sur des méthodes structurées** (51 %) et mixtes (43 %), privilégiant les cours d'organismes d'enseignement à distance ou des approches structurées (formelles) pour l'ensemble des apprentissages (48,8 %).

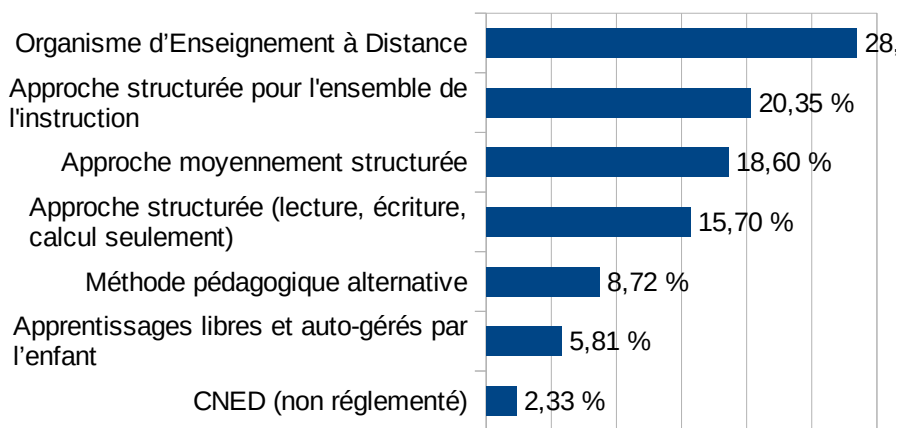
Approche principale utilisée

Académie de Créteil



Principale approche éducative et pédagogique

Académie de Créteil



Raisons (selon C. Brabant 2004)

La partie du sondage sur « les raisons d'user du droit à l'Instruction En Famille » est tirée et adaptée de BRABANT, C. (2004), *L'éducation à domicile au Québec : les raisons du choix des parents et les principales caractéristiques sociodémographiques des familles* (Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke). <https://drive.google.com/open?id=1VaCzDMaATBX5Rjmwbra7tvNfx-9NQFMJ>

Afin de déterminer les raisons pour lesquelles les foyers choisissent l'instruction en famille, nous avons listé 52 intitulés exprimant une motivation spécifique à pratiquer l'IEF. Ainsi, les foyers ont pu indiquer quelle importance avait chaque intitulé pour eux : nulle, faible, moyenne, grande ou très grande.

Pour simplifier l'analyse et la présentation des résultats, nous avons créé nos propres catégories en rassemblant les intitulés.

On observe d'une manière générale que le choix de l'instruction en famille est **principalement motivé par une offre d'enrichissement pédagogique** (70,5 %) suivi de près par le choix d'un **projet d'apprentissage en famille** (67,7 %).

Pour plus de la moitié des familles, le souci du développement socio-affectif (60,3 %) et le contexte scolaire délétère (58,8 %) sont des motivations importantes.

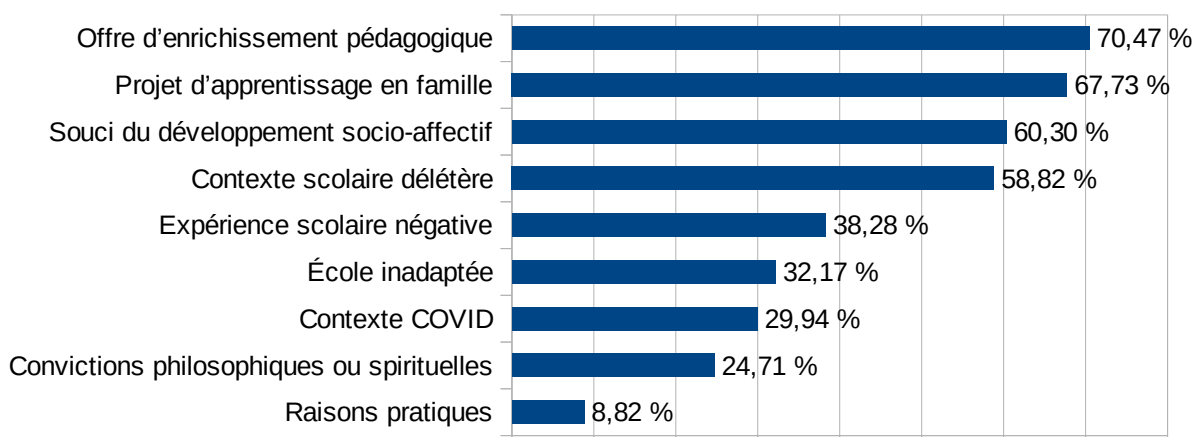


On constate également que **le contexte sanitaire motive l’instruction en famille pour 29,9 % des familles**, légèrement plus que la moyenne nationale (26,6 %).

Les motivations morales ou spirituelles, quant à elles, sont en avant dernière position avec 24,71 % des foyers concernés. Plus précisément, pour les familles de cette académie, la motivation religieuse s’élève à 12 % alors que les motivations philosophiques concernent 46,5 % des familles.

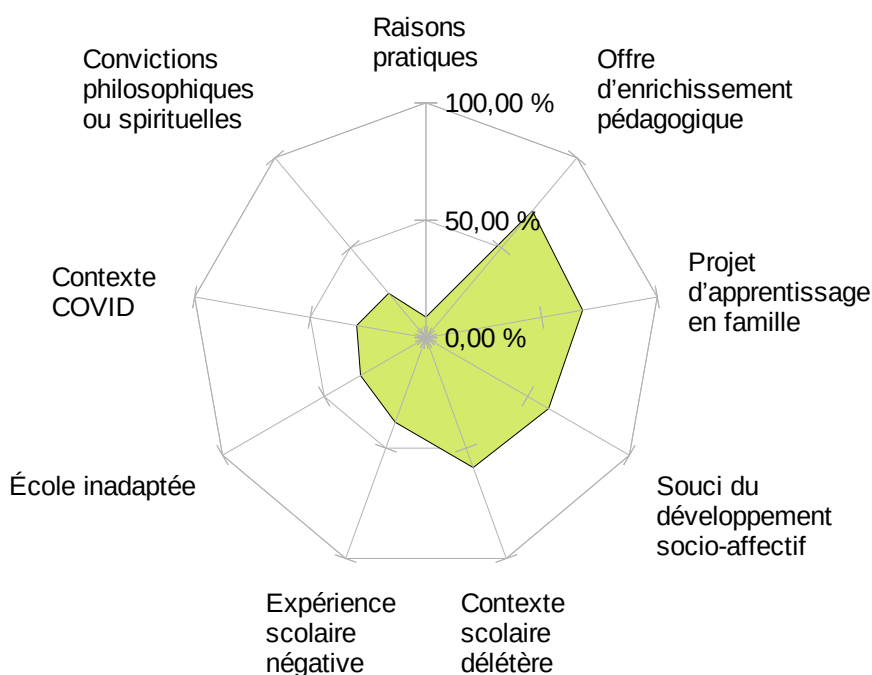
Classement des motivations par catégorie

Académie de Créteil



Vision globale des motivations à choisir l'IEF

Académie de Créteil





Classement des 10 motivations principales

Classement	Intitulé	Score %
1	<i>Je souhaite suivre les motivations individuelles et les rythmes d'apprentissages de mon enfant.</i>	85.47 %
2	<i>Je souhaite que mon enfant développe sa curiosité par l'expérience et la découverte dans le concret.</i>	80.81 %
3	<i>L'Instruction En Famille est un projet familial, pour le plaisir de vivre et de découvrir ensemble.</i>	79.65 %
4	<i>L'enseignement individuel ou en petit groupe est plus efficace et améliore l'apprentissage.</i>	75.58 %
5	<i>En étant à l'extérieur de l'école, mon enfant a accès à plus d'informations et de stimulations (visites, expositions, ateliers, sorties...).</i>	75.58 %
6	<i>A l'école, il y a trop de « violences éducatives ordinaires » (manque d'empathie, humiliations, punitions, bousculades, cris, exclusion...) ou d'agressions (racket, harcèlement, racisme, discrimination, agression physique, sexuelle).</i>	75.00 %
7	<i>J'ai fait ce choix pour la liberté et la flexibilité que cela donne à la famille.</i>	75.00 %
8	<i>À l'école, le nombre d'enfants par adulte n'est pas approprié pour répondre aux besoins de chacun.</i>	73.84 %
9	<i>La compétition et l'évaluation vécues à l'école nuisent à l'estime de soi et au respect du rythme de chacun.</i>	69.19 %
10	<i>J'accorde beaucoup d'importance aux relations parent-enfant et entre frères et sœurs.</i>	68.60 %

Raisons principales : le bien-être des enfants et de la famille

On constate que, pour les parents, les principales motivations à choisir l'instruction en famille s'orientent autour de **l'intérêt supérieur de l'enfant, de son bien-être** et ont pour but de l'aider à développer ses potentiels à son rythme (85,4 %) et dans le concret (80,8 %).

Parallèlement, les **relations et l'équilibre familiaux** sont également des motivations qui sont chères aux parents (flexibilité de la famille, relations au sein de la fratrie, plaisir de partager...)



Contexte délétère à l'école

Classement	Intitulé	Score %
6	<i>A l'école, il y a trop de « violences éducatives ordinaires » (manque d'empathie, humiliations, punitions, bousculades, cris, exclusion...) ou d'agressions (racket, harcèlement, racisme, discrimination, agression physique, sexuelle).</i>	75%
8	<i>À l'école, le nombre d'enfants par adulte n'est pas approprié pour répondre aux besoins de chacun.</i>	73,84%
9	<i>La compétition et l'évaluation vécues à l'école nuisent à l'estime de soi et au respect du rythme de chacun.</i>	69,19%
13	<i>Les écoliers passent trop de temps à l'école et à faire les devoirs.</i>	65,12%
14	<i>La vie familiale est plus favorable que l'école au développement social et psychologique de l'enfant.</i>	63,37%
15	<i>L'école détruit la motivation à apprendre.</i>	32,79%
19	<i>Les méthodes d'enseignement de l'école ne me satisfont pas.</i>	59,88%
23	<i>À l'école, la pression des autres enfants nuit au développement de l'individu.</i>	48,84%
24	<i>Le système scolaire effectue un nivellement par le bas en éducation, avec des programmes allégés.</i>	48,26%

Les « violences éducatives ordinaires » que subissent les enfants à l'école (humiliations, punitions...) et **les problématiques d'agressions** (harcèlement, discrimination...) jouent un rôle important dans le choix de l'IEF pour 75 % des familles.

De manière générale, plus de la moitié des familles considèrent que l'environnement, l'organisation (compétition, moindres stimulations, nombre d'enfants par classes...) et les pédagogies à l'école **ne sont pas adaptées et/ou nuisent au développement et au bien-être de leur(s) enfants(s)**.

Contexte sanitaire important

Classement	Intitulé	Score %
25	<i>Les conditions sanitaires mises en place suite au COVID sont trop contraignantes pour les enfants (masques pendant les cours, espaces réduits de déplacements, activités restreintes).</i>	47,67 %
35	<i>La qualité de l'enseignement à l'école est diminuée à cause des mesures sanitaires relatives à la pandémie.</i>	34,88 %



37	<i>Je refuse que mon enfant prenne un risque en collectivité dans un contexte pandémique.</i>	26,16 %
-----------	---	---------

Suivant la moyenne nationale, pour presque la moitié des parents (47,7 %), **les conditions sanitaires dans les classes sont sources d'inquiétude et un frein** à la scolarisation.

Les raisons religieuses marginales

Classement	Intitulé	Score %
17	<i>Je veux développer le sens moral de mon enfant.</i>	60,47 %
26	<i>Je désire transmettre à mon enfant des valeurs et un mode de vie conformes à ma philosophie.</i>	46,51 %
39	<i>L'école ignore le besoin de développement spirituel des enfants.</i>	19,19 %
44	<i>Je désire transmettre à mon enfant des valeurs morales et un mode de vie conformes à ma religion.</i>	12,21 %
49	<i>Dieu nous a donné des enfants, nous demande de les élever et de leur enseigner à respecter l'autorité des Saintes Ecritures.</i>	5,81 %

Sur 52 intitulés, le nombre de foyers étant motivés par des raisons clairement identifiées comme **d'ordre spirituel sont marginales**. En effet, si 60,5 % des parents sont motivés à pratiquer l'IEF pour transmettre un sens moral à leurs enfants, 46,5 % souhaitent « *transmettre leurs valeurs et modes de vie conformes à leur philosophie* » contre 12,2 % « *conformes à leur religion* ».

En France, transmettre ses valeurs religieuses au sein de la famille ne devrait pas être une source d'inquiétude pour les familles. En effet, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen préserve ce droit fondamental dans l'article 10 qui stipule que « *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.* »

Familles ayant commencé l'IEF en 2020-2021

En ce qui concerne les 35 % de familles ayant commencé l'IEF à la rentrée 2020-2021, les raisons les plus importantes de faire ce choix sont très similaires à la population de l'académie.

Classement	Intitulé	Score %
1	<i>Je souhaite suivre les motivations individuelles et les rythmes d'apprentissages de mon enfant.</i>	78,46 %
2	<i>Je souhaite que mon enfant développe sa curiosité par l'expérience et la découverte dans le concret.</i>	75,38 %



3	<i>L'enseignement individuel ou en petit groupe est plus efficace et améliore l'apprentissage.</i>	72,31 %
4	<i>A l'école, il y a trop de « violences éducatives ordinaires » (manque d'empathie, humiliations, punitions, bousculades, cris, exclusion...) ou d'agressions (racket, harcèlement, racisme, discrimination, agression physique, sexuelle)</i>	67,69 %
16	<i>Je veux développer le sens moral de mon enfant.</i>	52,31 %
21	<i>Les conditions sanitaires mises en place suite au COVID sont trop contraignantes pour les enfants (masques pendant les cours, espaces réduits de déplacements, activités restreintes).</i>	47,69 %
22	<i>C'est le choix de mon enfant et je le respecte.</i>	47,69 %
30	<i>Je désire transmettre à mon enfant des valeurs et un mode de vie conformes à ma philosophie.</i>	40 %
44	<i>Je désire transmettre à mon enfant des valeurs morales et un mode de vie conformes à ma religion.</i>	12,31 %

Transmissions des valeurs de la République

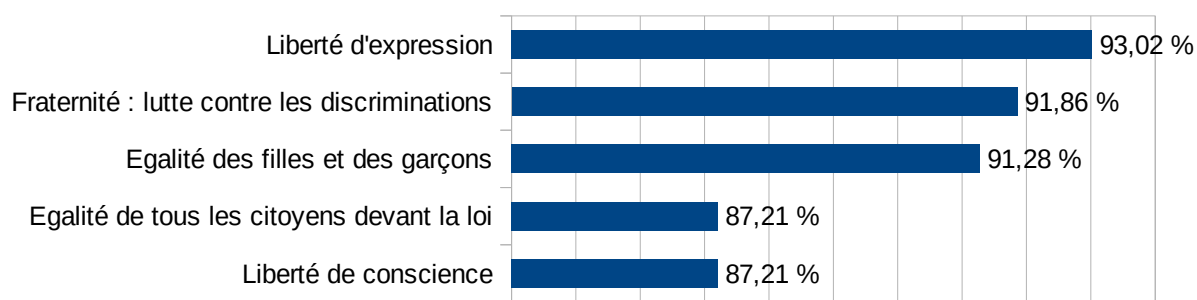
Parmi les valeurs de la République qui doivent être transmises à l'école, celles que les parents transmettent le plus souvent sont :

- **la liberté d'expression (93 %)**
- **la lutte contre les discriminations (racisme, antisémitisme, homophobie) (91,9 %)**
- **l'égalité des filles et des garçons (91,3 %)**

Ils transmettent principalement **en donnant l'exemple (91,8 %)** et à travers **l'actualité et les médias (73,8 %)**.

Top 5 des valeurs républicaines les plus souvent transmises dans les apprentissages

Académie de Créteil



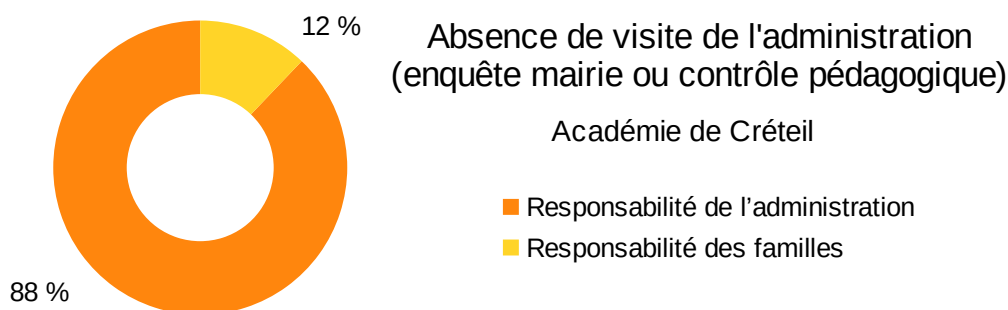


Enquêtes mairie et contrôles pédagogiques

Parmi les familles ayant répondu, **35 % ont commencé l'IEF à la rentrée 2020-2021** et n'ont été soumises ni aux enquêtes de la mairie ni aux contrôles pédagogiques de l'inspection académique au moment du sondage.

Les résultats suivants seront donc issus des réponses des **65 % de foyers ayant déjà expérimenté l'IEF** avant la rentrée 2020-2021.

En général, les motifs **d'absence de visite** de l'administration (enquête mairie et contrôle pédagogique) sont à **88 % de la responsabilité de l'administration** (pas de convocation, RDV annulé, pas d'entretien reporté suite au confinement...) et à **12 % de la responsabilité des familles** (première déclaration en mars 2020, déménagement, autre...).

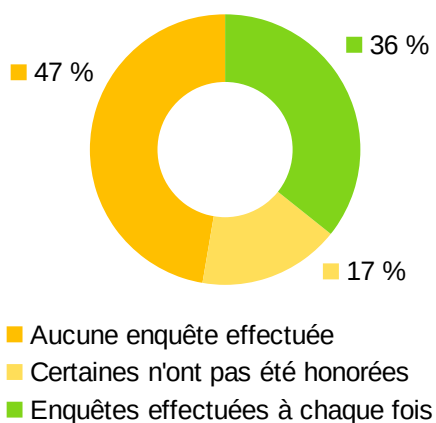


Enquêtes de la mairie

Sur l'ensemble des familles ayant déjà été soumises aux enquêtes de la mairie toutes années confondues, **47 % des familles n'ont reçu aucune enquête de la mairie** et pour 17 %, elles n'ont pas toutes été honorées. La principale raison, à **80,56 %**, est **l'absence de convocation** de la part des services de la mairie.

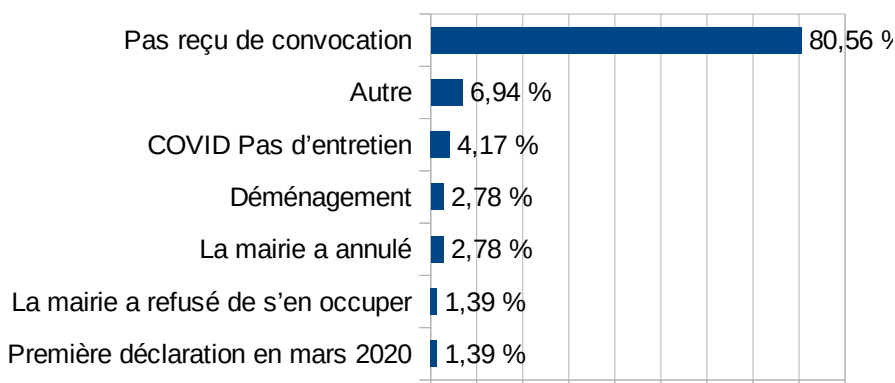
Proportion d'enquêtes de la mairie effectuées

Académie de Créteil



Raisons principales des enquêtes mairies non effectuées

sur les 64% de foyers dans l'académie de Créteil n'ayant pas reçu toutes les enquêtes ou aucune

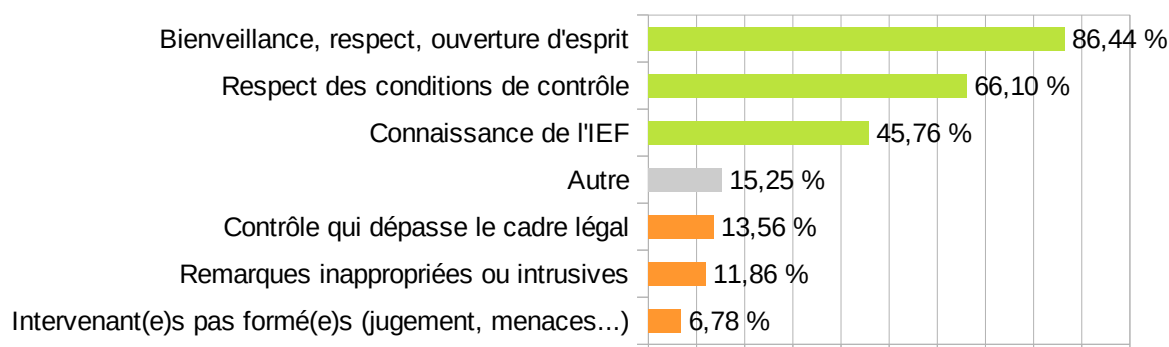




Pour les enquêtes réalisées, les principaux **retours d'expérience sont vécus comme positifs**, avec, en tête, une bienveillance et un respect des conditions de contrôle de la part des intervenants.

Classement des retours d'expériences des enquêtes de mairie

Académie de Créteil



Contrôles pédagogiques

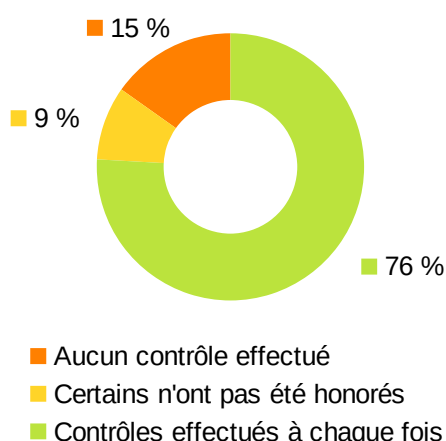
Toutes années confondues, **76 % des familles ont été soumises au contrôle pédagogique à chaque déclaration**. Les contrôles ont principalement lieu **au domicile de la famille (53 %)**.

Avant la rentrée 2020-2021, 15 % des familles en IEF n'ont jamais été contrôlées. La principale raison, **à 44 %, est l'absence de convocation** de la part de l'inspection académique et l'annulation du contrôle du fait de la pandémie (33 %).

D'une manière générale, sur la globalité des familles ayant déjà été soumises aux contrôles pédagogiques, **91,3 % des contrôles annuels ont été satisfaisants** et 8,7 % ont nécessité un second contrôle, soit 8 familles. Parmi elles, 2 n'ont pas reçu la convocation pour le second contrôle et **100 % des seconds contrôles effectués ont été favorables**, sans aucune injonction à rescolariser.

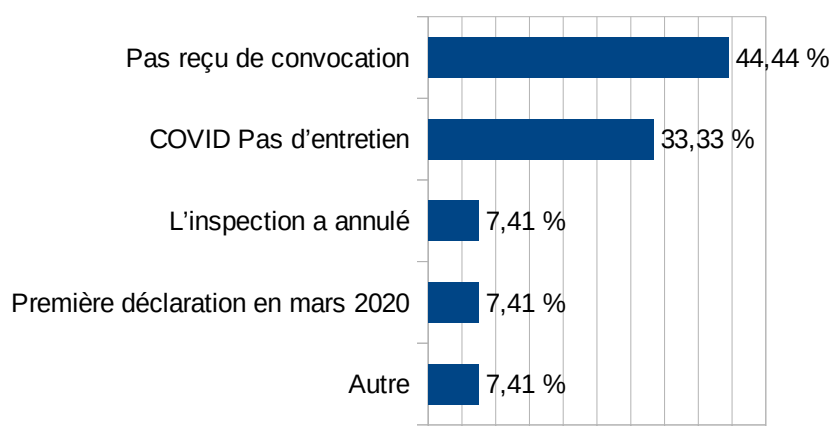
Proportion de contrôles de l'inspection académique effectués

Académie de Créteil



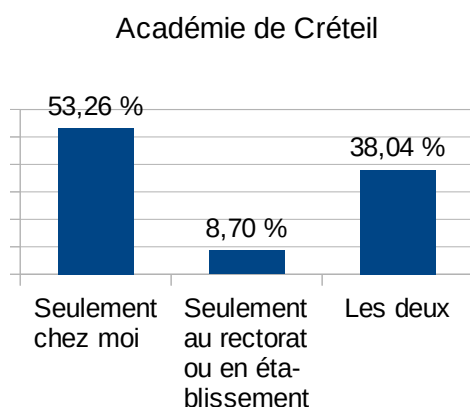
Raisons principales des contrôles de l'IA non effectués

sur les 24 % de foyers dans l'académie de Créteil
n'ayant pas reçu tous les contrôles ou aucun

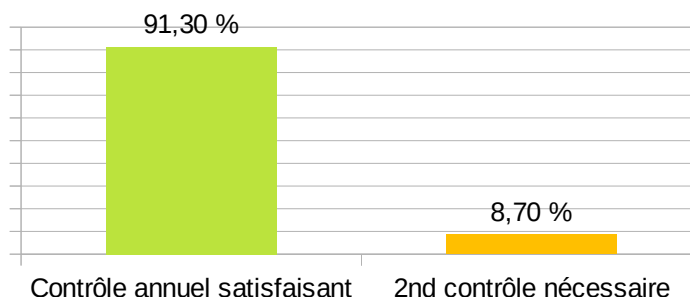




Répartition des lieux de contrôle

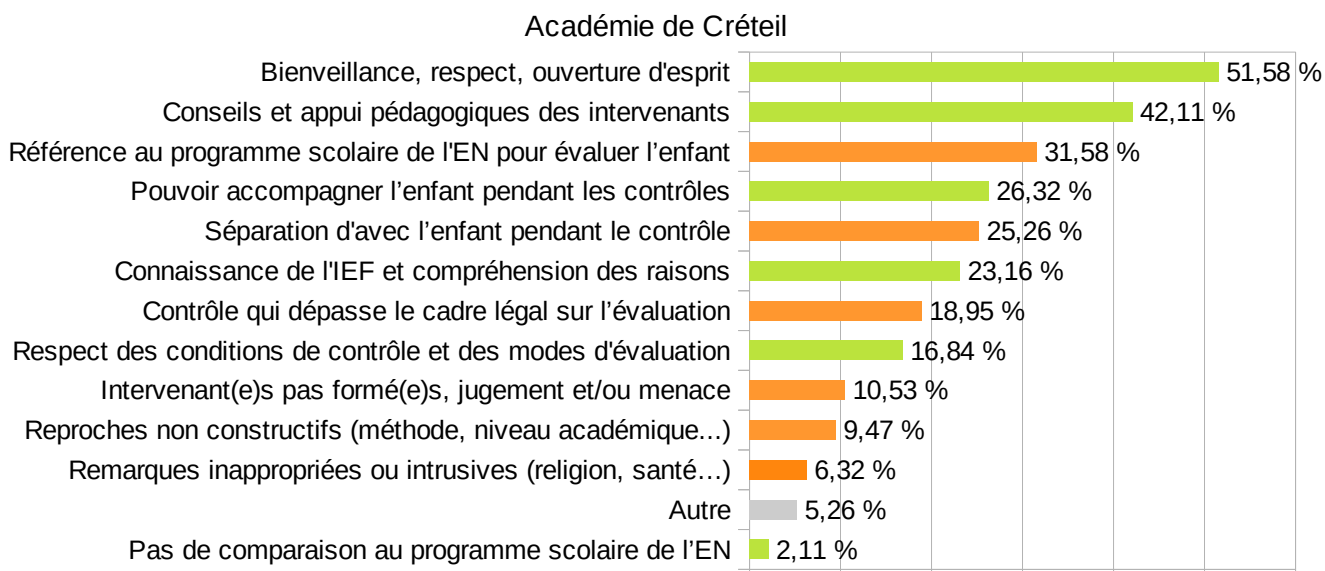


Résultats des contrôles annuels Académie de Créteil



Pour les contrôles réalisés, **61 % des retours d'expérience sont vécus comme positifs**, avec, en tête, une bienveillance et un respect des conditions de contrôle de la part des intervenants. Les **principales problématiques pour les familles sont la comparaison avec le programme scolaire (31,6 %) et la séparation d'avec les enfants (25 %)**, modalités qui sont exclues du cadre légal.

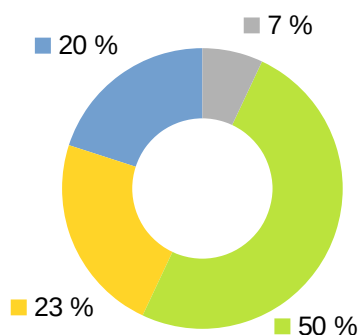
Classement des retours d'expériences des contrôles pédagogiques



Les familles sont favorables aux contrôles et 50 % d'entre elles estiment que dans une **relation idéale avec l'inspection académique, elles seraient principalement évaluées dans le cadre de la loi ET bénéficieraient de soutiens** (financier, pédagogique et logistique).



Relation idéale avec l'inspection académique Académie de Créteil

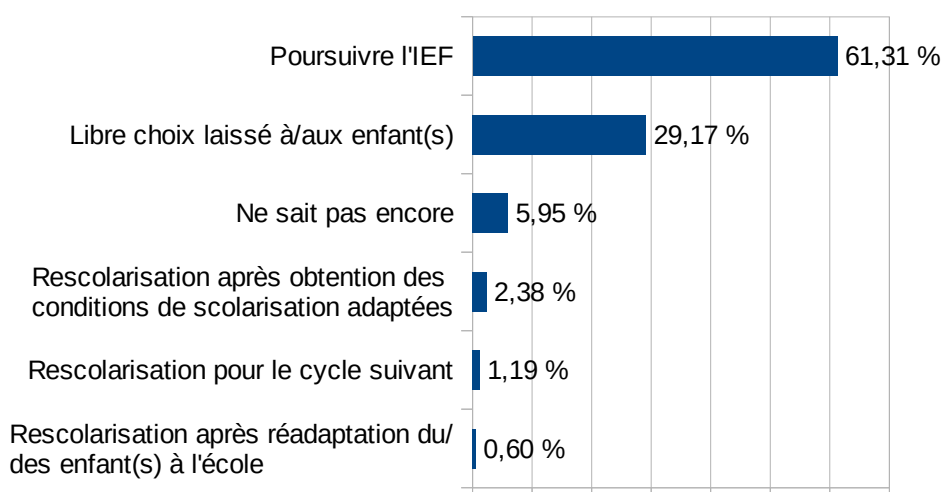


- Qu'elle évalue l'expérience éducative et l'instruction que nous offrons seulement dans le respect de la loi
- Qu'elle nous offre des services seulement, sans aucune obligation pour nous (subventions, accès à des locaux, aide pédagogique pour les parents...)
- Qu'elle évalue l'expérience éducative et l'instruction que nous offrons, dans le respect de la loi ET nous propose des services (voir ci-dessus)
- Aucune relation

Enfin, plus de 61 % des familles souhaitent poursuivre l'IEF les prochaines années, abstraction faite du projet de loi, et 60 % sont satisfaits de leur choix de vie actuel.

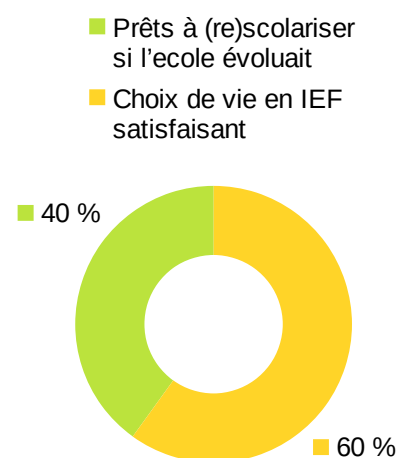
Projet pour les années suivantes (abstraction faite du projet de loi)

Académie de Créteil



Avis des parents sur une (re)scolarisation

Académie de Créteil



Parallèlement, 40 % des parents se disent prêts à (re)scolariser si l'école évoluait principalement avec « **un environnement scolaire plus adapté : besoins physiologiques, horaires allégés...** » (44,7 %), « **des méthodes d'enseignement centré sur l'enfant : accès aux méthodes alternatives, apprentissages ludiques, autonomie dans les activités...** » (34 %) et « **moins de violence : formation encadrants au VEO, CNV, adultisme, développement de l'enfance ainsi que réduire les agressions, le harcèlement...** » (33,7 %).



Témoignages de familles dépendant de l'académie de Créteil

« Faire l'IEF est un choix réfléchi et vécu en famille, si cela est bouleversé c'est toute la famille qui l'est. Nos enfants veulent continuer l'an prochain car ils ont conscience des bienfaits et de l'instruction unique qu'ils reçoivent ; la lecture, les arts, la musique, la culture font partie intégrante de notre quotidien et tout cela risque de leur être retiré... »

« C'est notre souhait, c'est notre projet de vie, c'est nos enfants, c'est notre vie de famille qui sont remis en cause. Nos enfants sont très heureux, très sociables, ouverts, curieux, intéressants et intéressés. C'est naturel pour eux [...] d'apprendre tout le temps, de ne pas avoir d'horaire, d'être libres. Il n'y a aucune raison de les remettre à l'école. L'instruction a lieu, nos devoirs en tant que parents sont accomplis. »

« Nos filles sont en IEF depuis le premier confinement qui nous a permis de découvrir un autre mode d'instruction mais surtout un autre mode de vie ! Elles sont plus épanouies, mieux instruites, et même leurs enseignants nous ont confortés dans notre choix ! Un retour en arrière serait catastrophique pour elles tant sur le plan éducatif que psychologique ! Nous espérons que cette loi [...] ne sera pas votée pour le bien-être de nos enfants. »

« Mon fils n'aura même pas trois ans en septembre prochain ! Sera-t-il prêt, sera-t-il propre ? Si la loi passe, seront-ils en mesure d'accueillir tous les enfants avec bienveillance ? Le gouvernement pourra-t-il garantir que tout sera mis en œuvre afin de pleinement garantir l'épanouissement des enfants ? »

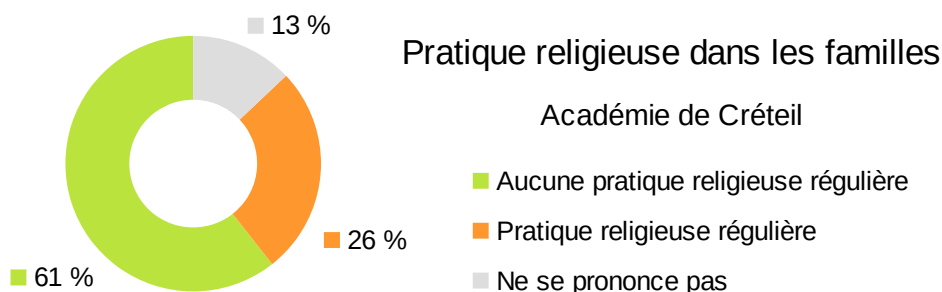
« Nos enfants sont beaucoup plus épanouis en suivant l'instruction en famille, moins fatigués, moins frustrés et moins colériques. Nous leur apprenons à être autonomes, le respect de chacun, le vivre-ensemble au quotidien. Ils sont libres d'exprimer leurs opinions en respectant un cadre bien défini, ils peuvent nous consulter sur différents sujets et nous sommes disponibles pour leur apporter des réponses à leurs questionnements.

Demandons l'avis à ceux qui sont directement concernés c'est-à-dire les enfants. Ils doivent être libres de s'exprimer sur le sujet. »

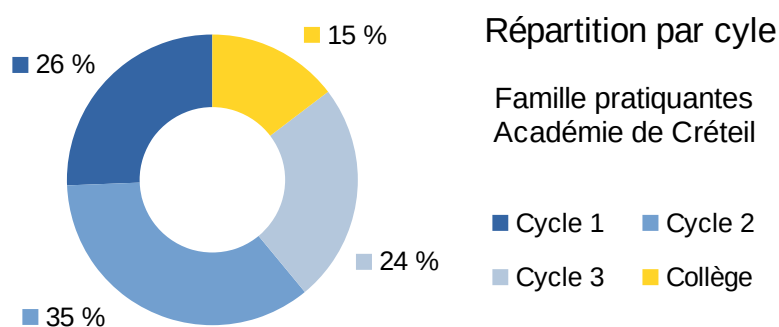


Zoom sur les familles pratiquantes dans l'académie de Créteil

Dans cette académie, **26 % des familles déclarent avoir des pratiques religieuses régulières**. Ce taux est légèrement supérieur à la moyenne nationale qui, pour rappel, est de 13 %.



La moyenne d'âge des enfants dans ces foyers est de 7,5 et **85 % sont en primaire**.



Loin des clichés véhiculés, leurs principales motivations sont le bien-être de leurs enfants et de leur famille :

- « suivre les motivations individuelles et les rythmes d'apprentissages de mon enfant. » (88,10 %)
- « projet familial, pour le plaisir de vivre et de découvrir ensemble. » (88,10 %)
- « enseignement individuel ou en petit groupe plus efficace et améliore l'apprentissage. » (88,10 %)
- « grande importance des relations parent-enfant et entre frères et sœurs. » (78,57 %)
- « les parents sont ceux qui connaissent le mieux leur enfant et qui sont les mieux placés pour s'engager dans leur éducation. » (78,57 %)

De plus, 76,19 % des familles veulent développer le sens moral de leurs enfants, **54,76 % conformément à leur philosophie et 30,95 % conformément à leur religion**.

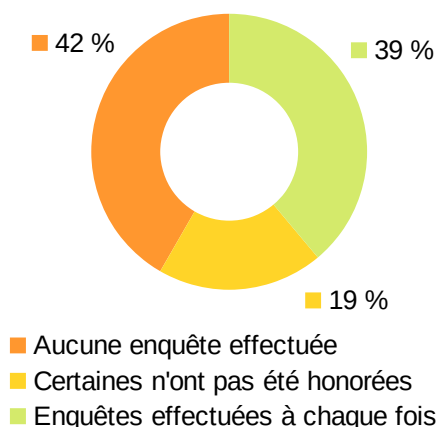
Parmi les autres motivations, le contexte sanitaire a une place importante. En effet, on observe que **pour 40,48 %, « les conditions sanitaires mises en place suite au COVID sont trop contraignantes pour les enfants »** et pour 38,10 % : « la qualité de l'enseignement à l'école est diminuée à cause des mesures sanitaires relatives à la pandémie. »



39 % des familles ont reçu des enquêtes de la mairie à chaque fois. Les enquêtes n'ont pas été effectuées principalement car les familles **n'ont pas reçu de convocation (86,4 %)**.

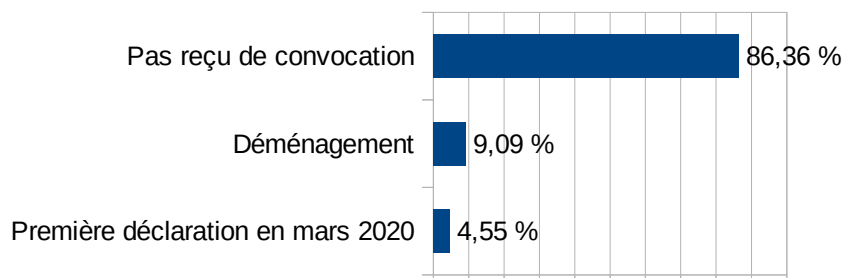
Enquêtes de la mairie

Familles pratiquantes
Académie de Créteil



Raisons des enquêtes non effectuées

Familles pratiquantes
Académie de Créteil

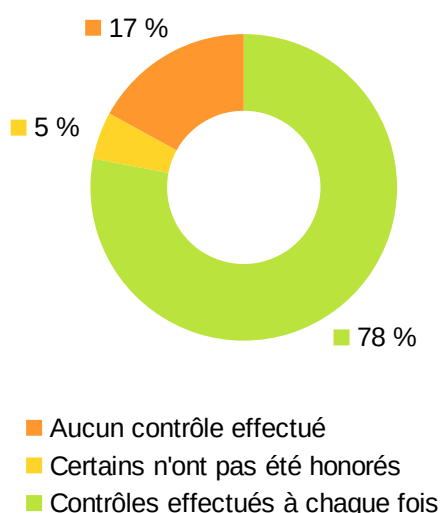


78 % des familles ont été contrôlées par l'inspection académique à chaque déclaration. Pour celles qui n'ont pas été contrôlées, la raison principale est **l'absence de convocation (50 %)**.

D'une manière générale, sur la globalité des familles pratiquantes ayant déjà été soumises aux contrôles pédagogiques, **86,7 % des contrôles annuels ont été favorables.**

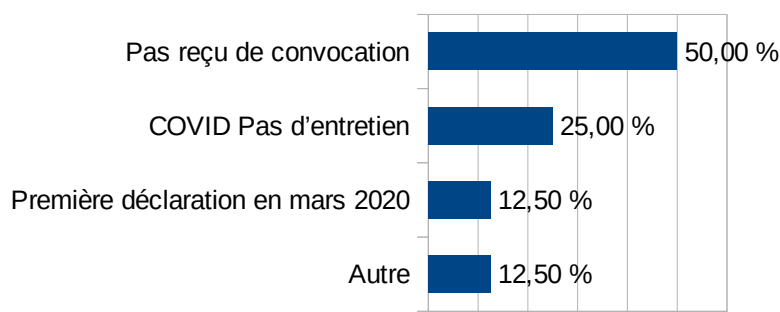
Contrôles pédagogiques

Académie de Créteil,
familles pratiquantes



Raisons des contrôles non effectués

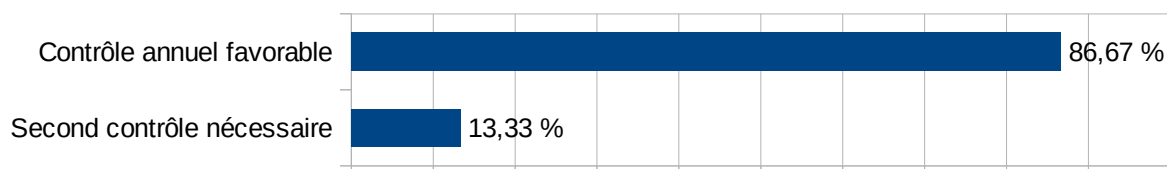
Familles pratiquantes
Académie de Créteil





Résultats du contrôle annuel

Familles pratiquantes
Académie de Créteil



Sur les 13,3 % qui ont nécessité un second contrôle, 1 seul n'a pas été effectué car l'enfant a été rescolarisé entre-temps. **100 % des seconds contrôles effectués ont été favorables, sans aucune injonction à rescolariser.**

Témoignage

« Nous sommes musulmans et nous pratiquons l'instruction en famille depuis 5 ans, mais nous ne sommes ni des séparatistes, ni hostiles à la France. Nos enfants sortent, rencontrent énormément de gens, de tous âges, toutes origines, toutes confessions, etc. Nous avons choisi l'IEF pour que nos enfants aient accès à des pédagogies alternatives et pour qu'ils aient du temps libre pour eux-mêmes. Nous aimerions garder cette liberté. »

Plus de détails sur les familles pratiquantes dans le portrait dédié du Rapport partie 2.



Conclusion sur les familles dépendant de l'académie de Créteil

Les familles en IEF vivant dans des zones dites « défavorisées », comme celles dépendant de l'académie de Créteil, subissent de **nombreux préjugés**, d'autant plus depuis l'annonce du 2 octobre aux Mureaux. Le Gouvernement cite, de manière répétitive, l'exemple d'une seule petite fille voilée et de deux écoles « clandestines », **fermées grâce aux moyens judiciaires déjà existants**.

Ainsi on observe que le Gouvernement utilise des **faits marginaux pour stigmatiser à tort une population entière**.

Grâce aux résultats du sondage présenté ci-dessus, nous pouvons constater que la grande majorité des familles ne suit pas le modèle dépeint par le Gouvernement.

Ainsi, d'une part, **les parents sont prioritairement soucieux du bien-être de leurs enfants, honorant leur devoir d'instruction, validant les enquêtes mairies et réussissant tous les contrôles de l'inspection académique** qui veille à ce que le droit des enfants à l'instruction soit respecté (91,3 % de contrôles annuels favorables et 100 % des seconds contrôles favorables).

D'autre part, **la majorité des enfants**, dont 75 % en cycles primaires et 24 % en collège, **n'a pas le désir d'être (re)scolarisée** (89 %). Ils reçoivent une instruction principalement structurée et les avis favorables des contrôles pédagogiques valident l'effectivité de leur progression dans les acquis académiques attendus. Ils ont également de **nombreuses interactions sociales et activités extra-familiales** (95 %) dans des associations, des lieux de rencontres publiques et culturels...

De plus, **plus d'un tiers (35 %) de ces familles ont débuté l'IEF cette année**. Et, pour la moitié d'entre elles, la situation sanitaire a été une motivation importante (46,7 %). **On ne peut donc pas ignorer le contexte pandémique comme indicateur de l'augmentation des chiffres des déclarations en IEF**.

Enfin, la **problématique des violences scolaires reste prégnante sur ces territoires** et c'est l'une des préoccupations les plus importantes pour les parents (75 %).

On peut conclure que les familles vivant en zone « défavorisée » font un choix conscient, adapté à leur mode de vie (temps, finances, organisation...), en accord avec leurs enfants, pour leur apporter du bien-être et leur donner une qualité d'instruction qu'ils n'ont pas pu trouver en établissement scolaire. Ces foyers apprécient majoritairement leur mode de vie, épanouissant pour les membres de leur famille, **respectueux des rythmes et besoins des enfants, de la société ainsi que des valeurs républicaines**.